

aux élus du peuple responsables devant le pays? Ce libre-échange-là serait désastreux pour le Canada.

Nous partons du point de vue que le libre-échange, pour pouvoir fonctionner, doit obligatoirement s'accompagner d'un programme national de planification économique. C'est ce qu'il nous faut aujourd'hui. Nous sommes donc parfaitement disposés à poursuivre l'étude de cette mesure, mais je précise également qu'à moins que le gouvernement ne s'oriente vers un programme de planification économique, notre consentement ne servirait que ses propres intérêts.

[Français]

M. Romuald Rodrigue (Beauce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, au cours des quelques minutes qui sont à ma disposition, exposer le point de vue de notre parti sur la motion que l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a proposée aujourd'hui.

Je me rappelle très bien que le 2 juin dernier, à l'occasion du dépôt du décret relatif à la surtaxe, le ministre avait dit que cette surtaxe était dans le but de protéger l'industrie canadienne de la chemise qui, depuis plusieurs années, subit des pressions très considérables, attribuables en partie aux importations massives de chemises en provenance de pays à faible coût de revient. En effet, les importations, au cours des quelques dernières années, ont augmenté très considérablement.

Sans aucun doute, cette mesure est avantageuse à l'industrie du vêtement, car elle aura pour effet d'atténuer, dans un bref délai, les durs coups qu'a subis l'industrie du vêtement et, indirectement, toute l'industrie textile.

Cette mesure est donc une mesure à court terme et il faudra, de toute nécessité, prévoir des mesures à long terme non seulement pour protéger l'industrie du vêtement, mais l'industrie textile tout entière. On sait que, dans le passé, l'imposition de tarifs spéciaux s'est avérée insuffisante pour assurer la protection de cette industrie.

Or, le 5 novembre dernier, le ministre nous annonçait la formation d'une Commission qui aura pour tâche d'étudier les problèmes relatifs à l'industrie textile et procédait à la nomination des commissaires. A mon avis, une des premières tâches de cette Commission devrait être l'étude du problème de l'industrie de la chemise. On se rappelle que l'établissement de cette Commission était promis depuis longtemps. En juin 1969, il en fut encore question, mais je crois qu'à cette époque le ministre n'était pas complètement prêt à présenter sa politique et nous avons dû, par conséquent, attendre encore quelques mois avant de connaître les positions de son ministère et du gouvernement.

Monsieur l'Orateur, l'histoire se répète continuellement. Il faut toujours attendre qu'un secteur de l'économie soit à l'agonie avant de se décider à agir. La même chose se produit actuellement dans l'industrie de la chaussure. Est-ce qu'on attendra la fermeture de toutes les usines pour agir? J'espère que non! On a déjà demandé la présentation d'une motion semblable à celle qui est présentement à l'étude. De nombreuses études sur le sujet ont été faites par divers ministères au cours des dernières années.

A mon avis, il faudrait faire plus. En effet, il faudrait étudier la possibilité d'établir un régime de contingentement, afin de conserver à l'industrie canadienne un pour-

[M. Saltsman.]

centage réaliste du marché canadien. Une mesure semblable serait de nature à assurer la rentabilité des usines et, dans certains cas, permettrait même la diminution de certains prix.

Tous savent qu'un grand nombre d'usines fonctionnent actuellement à 60 ou 70 p. 100 de leur capacité, pour la simple raison qu'elles reçoivent moins de commandes. A quoi bon vouloir augmenter la productivité, si les marchandises doivent être placées en entrepôts.

Nous sommes tous en faveur de l'augmentation de la productivité, mais lorsque l'objectif a été atteint, il est temps de chercher les solutions là où elles sont, car aucun manufacturier n'est intéressé à fabriquer des produits pour les entreposer, surtout au cours de cette période où les taux d'intérêt en vigueur sont très élevés.

Quant à la productivité, à mon avis, l'industrie textile canadienne est à l'avant-garde du progrès technologique dans le monde à cause des nombreux investissements qu'elle a faits au cours des dix dernières années.

Les produits textiles n'ont subi, au cours des dernières années, que de légères augmentations de prix et, dans certains cas, comme dans celui des fils fabriqués dans les usines de produits textiles primaires, les prix ont même diminué. Voilà une raison de plus pour laquelle nous devons agir énergiquement dans le cas des industries de la chemise et d'autres produits textiles. En effet, nous avons des emplois à conserver et des capitaux à protéger.

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures énergiques, afin de faire régner une certaine stabilité dans le domaine de l'industrie textile, stabilité nécessaire à l'établissement d'un climat de confiance en l'avenir.

D'autres mesures seront sans doute nécessaires pour assurer la stabilité de l'industrie de la chemise et celles des produits textiles. J'espère que le ministre n'attendra pas d'être rendu à l'extrême limite pour présenter ces mesures.

Actuellement, nous sommes aux prises avec le chômage, surtout depuis l'annonce de mises à pied massives dans plusieurs secteurs de l'industrie. Ce phénomène n'est pas le résultat d'une situation qui date d'hier, mais c'est la conséquence d'un manque de décision de la part du gouvernement.

Le ministre des Finances (M. Benson) refuse nos propositions. Il semble ne connaître qu'une chose: la taxation. Or, lorsque le ministre des Finances impose des taxes, il enlève du pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs et fait donc le contraire de ce qui devrait être fait.

Toutefois, nous aurons l'occasion, lors de la présentation des lois qui nous ont été annoncées par le ministre de l'Industrie et du Commerce, de faire des propositions.

En terminant, je tiens à réitérer notre insatisfaction quant au délai apporté à l'étude des problèmes relatifs à l'industrie textile, et j'espère que la mesure à l'étude aidera à résoudre une partie des problèmes auxquels fait face présentement l'industrie du vêtement.

• (3.40 p.m.)

M. Yves Forest (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, comme nous discutons actuellement d'une motion à caractère temporaire et que nous aurons prochainement l'occasion de débattre à fond la question des produits textiles et la politique du gouvernement à ce sujet, mes